



Commission
de la capitale nationale

National Capital
Commission

Canada

Commission de la capitale nationale



L'avenir pour point de mire

Résumé du Plan d'entreprise
de **2002-2003 à 2006-2007**

**POUR OBTENIR PLUS
DE RENSEIGNEMENTS**

**Renseignements sur la
Commission de la capitale nationale**
Ligne Info CCN : (613) 239-5555
www.commissiondelacapitalemationale.gc.ca

Infocentre de la capitale
(613) 239-5000
Ligne sans frais : 1 800 465-1867
Télécopieur : (613) 952-8520
Courrier électronique : info@ncc-ccn.ca

Site Web de la capitale
www.capitaleducanada.gc.ca

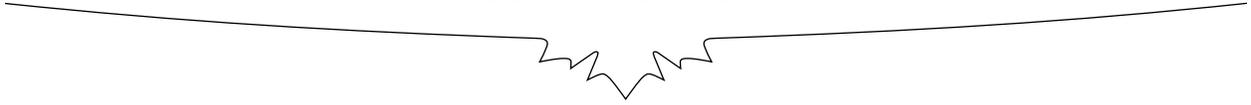
Réservations de groupes
(613) 239-5100
Ligne sans frais : 1 800 461-8020
Télécopieur (visites et itinéraires) :
(613) 239-5758

Centre des bénévoles
Renseignements généraux : (613) 239-5373
Télécopieur : (613) 239-5133
Courrier électronique : volunteer_benevoles@ncc-ccn.ca

Bibliothèque de la CCN
Bibliothécaire : (613) 239-5123
Télécopieur : (613) 239-5179

Commission de la capitale nationale
40, rue Elgin, pièce 202
Ottawa, Canada K1P 1C7

Table des matières



L'avenir pour point de mire

Message du président 2

La Commission de la capitale nationale

Profil de la société d'État 5

S'adapter et évoluer

Enjeux stratégiques..... 8

Arriver à ses fins

Objectifs, stratégies et indicateurs de rendement

- I. Promotion et animation de
la région de la capitale nationale 10
- II. Planification de la région de
la capitale nationale..... 12
- III. Gestion et aménagement des
biens immobiliers 14
- IV. Services de l'entreprise 17

Annexes

Annexe A :

Carte des terrains appartenant à la CCN 19

Annexe B :

Examen du rendement récent
de la CCN au 30 novembre 2001 20

Annexe C :

Programme pluriannuel des
immobilisations 23

Annexe D :

États financiers 24

Annexe E :

Stratégie de gestion de l'environnement..... 30

Annexe F :

Cadre de planification de la capitale 31

L'avenir pour point de mire

Message du président

La Commission de la capitale nationale ne vit pas en vase clos. Au lendemain du 11 septembre 2001, un sentiment de vulnérabilité a envahi les gens et les gouvernements du monde entier. Au Canada, le gouvernement fédéral a fait de la sécurité et de la protection de notre économie ses priorités. Dans le contexte actuel, la mission de la Commission de la capitale nationale (CCN) — susciter un sentiment de fierté et d'unité nationale par l'entremise de la région de la capitale nationale du Canada — est plus importante que jamais. Toutefois, la CCN doit trouver des façons de s'acquitter de son mandat en dépit du défi constant que constitue la question des ressources. Conséquemment, la CCN verra à préserver son efficacité en affinant son orientation stratégique, en précisant ses priorités et en clarifiant son plan d'action.

Au cours des dernières décennies, la CCN s'est illustrée non seulement comme organisme de planification et de gestion d'actifs mais aussi en tant que commanditaire d'activités culturelles et d'échanges à l'intention des jeunes Canadiens, ainsi qu'au chapitre du rayonnement à l'échelle du pays. Nous sommes fiers de la créativité qui a donné naissance à des programmes d'envergure nationale d'une telle intensité et à ce point variés. Néanmoins, la nécessité de sabrer dans les budgets nous a obligés à une analyse pour le moins ardue au cours des derniers mois, analyse qui a mené à de difficiles compromis. Nous croyons qu'il en résulte un plan concis, précis quant à l'orientation donnée, et réaliste au chapitre des ressources humaines et financières.

Nous avons notamment réduit le nombre et la variété de nos programmes culturels afin de mettre l'accent sur plusieurs activités et sites « vedettes » ayant un impact important — en particulier la fête du Canada, le Bal de Neige et le Pavillon Canada-Monde. Avec ces programmes pour assises, la CCN se concentrera de plus en plus sur la région de la capitale nationale, rééquilibrant ainsi ses efforts entre les activités qui ont lieu dans la capitale et les programmes de rayonnement qui ont permis, ces dernières années, d'amener en quelque sorte la capitale vers les Canadiens. Les activités de rayonnement diffusant le message de la « capitale » dans tout le pays seront réalisées par les médias de masse (télévision, Web), et les réseaux existants comme l'Organisation des capitales canadiennes.

La responsabilité d'édifier le legs de la capitale demeure au premier plan des priorités de la CCN. Par conséquent, au cours des prochaines années, la planification s'appuiera sur l'« Agenda 21 de la capitale », un plan de mise en œuvre grâce auquel nous franchirons un pas de plus vers la réalisation du *Plan de la capitale du Canada* (1999), lequel établit les grandes orientations stratégiques; l'« Agenda 21 de la capitale » s'attardera aux détails du processus de création d'une grande capitale.

En ce qui a trait à la gestion des biens immobiliers, la CCN se concentrera sur la rénovation du cœur de la capitale. Le réaménagement des plaines LeBreton est prioritaire. Le plan des plaines LeBreton — aujourd'hui un grand terrain vague en bordure du cœur du centre-ville — prévoit la reconstruction du boulevard en direction ouest, à partir de la rue Wellington, la construction d'un musée national dans le secteur riverain conservé et mis en valeur, un parc pour accueillir les festivals, un nouveau quartier à vocation résidentielle et commerciale. Si l'on obtient l'appui du secteur privé, les Canadiens peuvent s'attendre à des progrès marqués au cours de prochaines années; les plaines sont en phase de devenir un secteur animé du cœur de la capitale.

Rien de tout cela ne peut être réalisé sans le concours d'employés compétents et dévoués; la CCN mise donc sur son personnel. Le récent exercice sur les valeurs institutionnelles, mené à l'échelle de la CCN, tire à sa fin; la CCN encourage la mise en pratique de ces valeurs au quotidien, y compris au cours du processus de prise de décision de la société d'État.

La CCN et les organismes qui l'ont précédée travaillent depuis plus de cent ans à édifier une capitale digne du Canada, et elle entend poursuivre en ce sens encore plusieurs années. L'édification d'une grande capitale requiert la capacité d'évoluer et de s'adapter aux conditions qui prévalent; elle nécessite aussi un engagement constant et indéfectible vis-à-vis des objectifs à long terme. Comme en fait foi ce plan, la CCN répond à ces deux exigences.

Le président,



Marcel Beaudry

La Commission de la capitale nationale

Profil de la société d'État

Mission

Susciter un sentiment de fierté et d'unité nationale par l'entremise de la région de la capitale du Canada.

Mandat

Créer la capitale — En 1959, le Parlement a constitué la Commission de la capitale nationale (CCN) en lui confiant comme mandat d'aménager une capitale reflétant le Canada au fur et à mesure de son évolution vers un grand État moderne. Dans ce but, la CCN a, avec les années, acquis plus de 470 kilomètres carrés de terrains dans une région qui s'étend sur plus de 4 715 kilomètres carrés, des deux côtés de la rivière des Outaouais, en Ontario et au Québec (voir l'annexe A). La CCN est le plus gros propriétaire foncier individuel de la région de la capitale nationale (RCN).

Loi sur la capitale nationale

La *Loi sur la capitale nationale* de 1958, modifiée en 1988, stipule qu'il incombe à la CCN :

- d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois plans, afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale;
- d'organiser, de parrainer et de promouvoir, dans la RCN, des activités et des manifestations publiques enrichissantes pour le Canada sur les plans culturel et social, en tenant compte du caractère fédéral du pays, de l'égalité du statut des langues officielles du Canada ainsi que du patrimoine des Canadiens.

Le mandat de la CCN consiste à coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada portant sur l'organisation, la commandite ou la promotion, par les ministères fédéraux, d'activités et de manifestations publiques liées à la RCN, et à approuver la conception des bâtiments et l'utilisation des terrains, ainsi que tous les changements apportés à l'usage des terrains fédéraux, dans la RCN.

Le statut de société d'État

Le statut de société d'État signifie que la CCN est assujettie au régime de responsabilité exposé dans la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Celle-ci confère à la CCN l'indépendance de gestion qu'elle doit avoir pour guider l'aménagement à long terme des terrains fédéraux dans la capitale, la souplesse nécessaire pour harmoniser ses plans avec ceux d'autres échelons de gouvernement dans la région, ainsi que le pouvoir de conclure des partenariats productifs. La CCN est régie par un conseil national d'administration et relève du Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien. La CCN compte environ 425 employés qui dirigent la planification, la construction et l'animation de la capitale du Canada.

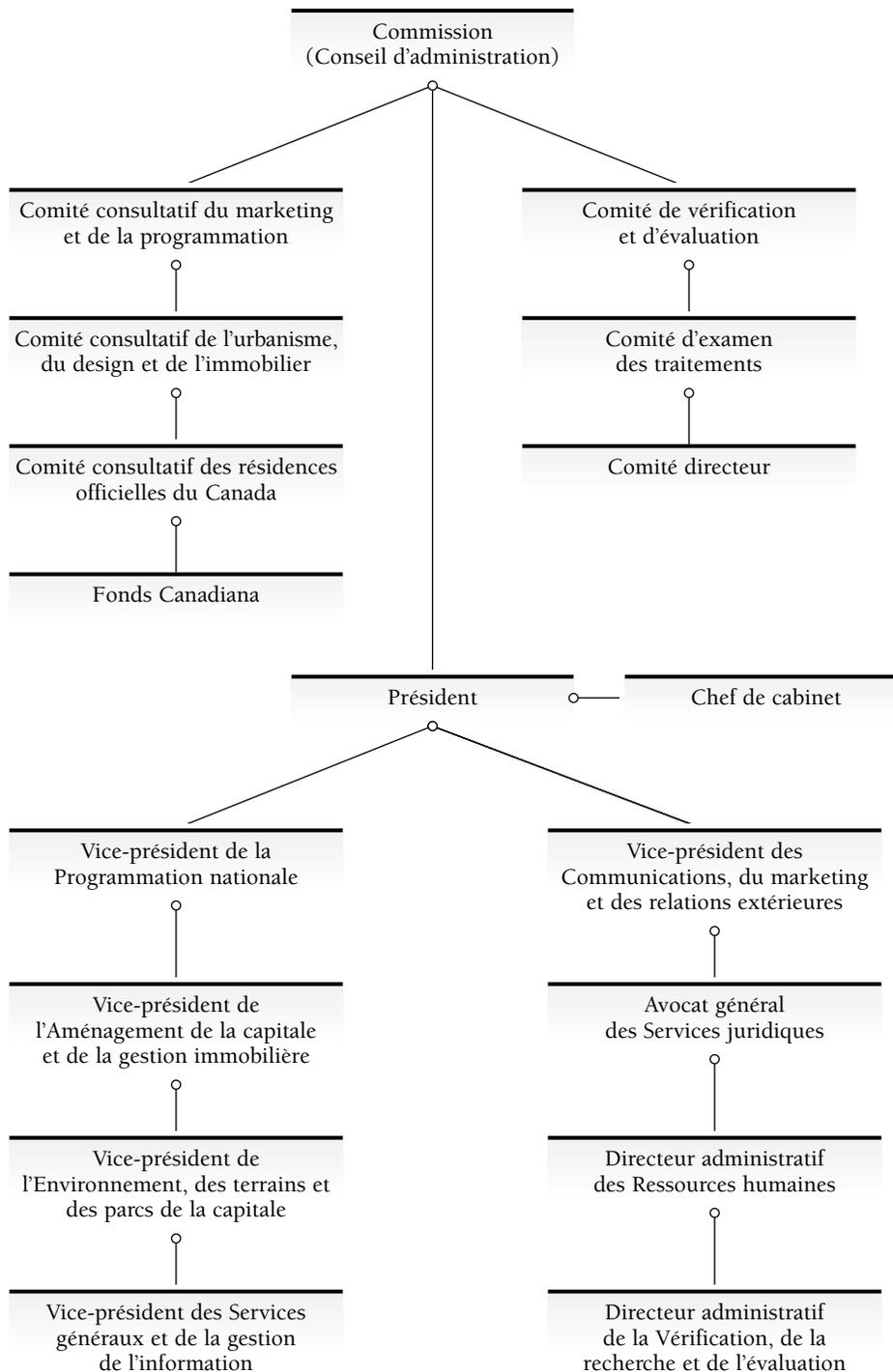
Structure

L'organigramme figurant à la page suivante illustre les relations entre le conseil d'administration (la Commission), les divers comités (à la fois institutionnels et consultatifs) et les secteurs des programmes.

Activités et produits

La CCN intervient dans trois secteurs — promotion et animation de la région de la capitale nationale, planification de la région de la capitale nationale et gestion et aménagement des biens immobiliers — avec le soutien d'un quatrième secteur, celui des services de l'entreprise.

Organigramme de la CCN



Le 11 septembre 2001

Les répercussions du 11 septembre 2001 se feront sentir pendant bien des années encore. La CCN est confrontée à de nouveaux enjeux en matière de sécurité lors d'activités grand public comme la fête du Canada. En même temps, les événements de l'an dernier ont mis en lumière l'importance du travail de la CCN. Il y a plus de 50 ans, le Parlement confiait à la CCN une mission : créer une capitale qui reflète la diversité canadienne et qui soit source d'unité et de fierté nationale pour tous les citoyens du pays. Au lendemain du 11 septembre, ce rôle est plus important que jamais.

Les gens et les valeurs

Au terme d'un processus de privatisation mené dans les années 1990, la CCN a réussi à réduire son personnel de moitié. Si l'ensemble des nombreux programmes de la CCN a pu franchir le cap du XXI^e siècle, le personnel resté en poste n'en a pas moins subi les répercussions importantes de la réduction de l'effectif. La CCN édifie la capitale de l'avenir. Pour ce faire, elle a besoin d'employés capables de se consacrer à la réalisation des programmes et des plans à long terme. La CCN doit trouver de nouvelles façons d'appuyer son personnel pour qu'il puisse continuer à donner son plein rendement.

Le renouvellement de la programmation

Bien que la CCN ait pour assises des programmes nationaux d'importance comme la fête du Canada, les manifestations et les activités qu'elle organise sont bien sûr appelées à évoluer et à s'adapter au fil des ans et des décennies. La nécessité de s'adapter se retrouve aujourd'hui au premier plan. Pendant plusieurs années, les coûts sans cesse croissants ont grugé les budgets alloués aux programmes. Dans le monde de l'après 11 septembre, la CCN doit épurer la liste de ses programmes et identifier de nouvelles façons de promouvoir la solidarité sociale.

La collectivité et la consultation

La CCN s'acquitte de son mandat national dans un contexte régional et s'engage à de meilleures relations avec les administrations locales et le public. Alors que l'on intègre les effets de la fusion à Ottawa (1^{er} janvier 2001) et qu'un processus semblable est en cours à Gatineau (1^{er} janvier 2002), la CCN doit établir des relations officielles avec les nouvelles municipalités et renforcer son rôle traditionnel de chef de file et de facilitateur dans la région de capitale.

Le financement durable

Les coûts continuent d'augmenter : la privatisation de certains services — moyen par lequel la CCN a fait face aux coupures de crédits majeures en 1995 — coûte de plus en plus cher si l'on en juge d'après la hausse des dépenses liées aux travaux donnés en sous-traitance. La CCN doit trouver de nouvelles sources de financement durable et développer des alliances stratégiques pour tirer le meilleur parti des rares ressources en programmation et en marketing.

L'édification d'une capitale pour le XXI^e siècle

Le *Plan de la capitale du Canada* (PCC) énonce une vision de l'évolution de la capitale au cours des 50 prochaines années et expose les principes et les politiques qui guideront cette évolution. Ce n'est que le commencement. Beaucoup de travail et de consultations — du même type que celles en cours pour les plaines LeBreton — seront nécessaires au cours des années qui viennent afin de passer à un autre niveau de planification et d'appliquer les principes et les politiques aux projets actuels.

Arriver à ses fins

Objectifs, stratégies et indicateurs de rendement



I. Promotion et animation de la région de la capitale nationale

OBJECTIF

Favoriser la fierté des Canadiens, contribuer à faire connaître et comprendre la capitale du Canada et sa région et susciter la participation aux activités qui s'y déroulent.

STRATÉGIES

Programmation Revitaliser les activités, les manifestations et les programmes « vedettes » de la CCN pour qu'ils continuent d'attirer des visiteurs, d'offrir des moyens efficaces de faire connaître le Canada aux Canadiens et de susciter la fierté d'être Canadien.

Services aux visiteurs Faire en sorte que l'Infocentre de la capitale et le Centre de contact demeurent les principales sources d'information des Canadiens et des visiteurs au sujet de la capitale.

Interprétation Voir à faire connaître les principaux atouts de la capitale, ses sites et ses symboles aux Canadiens et à d'autres dans le cadre d'un programme d'interprétation efficace.

Marketing et promotion Travailler avec des partenaires en vue d'entreprendre des initiatives de marketing et de télédiffusion à grande échelle ayant pour thème les activités et manifestations de la CCN et la région de la capitale.

Commandite et marchandisage Poursuivre les occasions viables de commandite et de marchandisage, et en concevoir de nouvelles, en établissant de nouveaux partenariats avec les télédiffuseurs, d'autres médias, des organismes de marketing ainsi que des détaillants nationaux et des commanditaires.

EN BREF

La CCN épurera son plan de programmation pour se concentrer sur un nombre restreint de programmes ayant un impact important et accordera le financement à l'avenant. On a limité la clientèle cible aux Canadiens qui se rendent dans la capitale et conçu un plan centré sur un nombre de programmes « vedettes » d'importance — notamment la fête du Canada, le Bal de Neige et le Pavillon Canada-Monde. Parallèlement, la nouvelle direction des Communications, du marketing et des relations extérieures s'efforcera d'accroître les recettes en travaillant de concert avec des organismes régionaux et nationaux d'envergure. En plus d'organiser ces activités majeures, la CCN investira dans les volets culturel et touristique clés de la capitale, en particulier dans la promotion et l'élaboration de programmes liés à la patinoire du canal Rideau et au réseau de sentiers récréatifs. Les mesures de sécurité entourant les activités grand public seront accrues, résultat des événements du 11 septembre.

INDICATEURS DE RENDEMENT

Programmation

- (i) Représenter le spectacle son et lumière sur la colline du Parlement en 2002, reconstituer l'auditoire afin qu'il atteigne les niveaux records de 2000 (160 000 personnes) et maintenir le taux de satisfaction à 85 p. 100, au moins.
- (ii) Pour la saison 2005, améliorer le spectacle son et lumière sur la colline du Parlement.
- (iii) En 2003, tirer profit du 25^e anniversaire du Bal de Neige pour renforcer la position de cette manifestation et garantir la participation des partenaires aux célébrations afin d'étoffer le contenu et d'étendre la portée du programme. On mènera des sondages pour mesurer l'impact et la portée du Bal de Neige et établir des objectifs quant à sa bonification.

(iv) La programmation de la CCN, particulièrement celle de la fête du Canada, prévoira la participation de toutes les régions du Canada et l'usage des deux langues officielles, et reflétera les valeurs et la diversité canadiennes.

(v) Le nombre annuel de visites au Pavillon Canada-Monde atteindra les 120 000 d'ici 2004–2005 et les taux de satisfaction et de fierté accrue seront maintenus à plus de 85 p. 100.

Services aux visiteurs

- (i) Le nombre de visiteurs à l'Infocentre de la capitale se maintiendra à 325 000 par année.
- (ii) Le Centre de contact maintiendra le taux de satisfaction du public de 2001 (87 p. 100 des visiteurs se sont dits satisfaits des services offerts).

Interprétation

- (i) En 2002–2003, la CCN mettra en œuvre la politique de commémoration révisée afin d'accroître l'efficacité du programme et de garantir une représentation thématique élargie.
- (ii) D'ici la fin de 2002–2003, on élaborera un plan de programmation publique à long terme pour le secteur du cœur de la capitale, lequel servira à orienter les futures initiatives de commémoration et d'interprétation.
- (iii) D'ici 2004–2005, la CCN aura mis au point un ensemble d'outils d'interprétation de la « voie de la découverte du Canada » — le boulevard de la Confédération — pour qu'elle soit davantage appréciée.
- (iv) Pendant la période de planification, le programme *Découvrez la Colline* rejoindra quelque 700 000 visiteurs par année.

(v) En 2002–2003, la CCN sondera les visiteurs sur leur degré de satisfaction vis-à-vis de ses programmes relatifs à la colline du Parlement et elle mettra à jour ses stratégies de programmation et d'infrastructure d'accueil en conséquence.

(vi) La CCN examinera sa programmation jeunesse pour la saison 2003–2004 et atteindra des niveaux accrus de sensibilisation par rapport au rôle de la capitale chez au moins 85 p. 100 des participants au programme.

Marketing et promotion

- (i) La CCN conclura de nouvelles ententes de télédiffusion et augmentera le nombre et le prestige des manifestations et des programmes télédiffusés qui attirent l'attention sur la RCN.
- (ii) On accroîtra la visibilité de la CCN grâce à la conception d'un logo institutionnel amélioré d'ici la fin de 2002–2003; on augmentera le nombre et la visibilité des panneaux de signalisation et des mentions de la participation de la CCN lors des activités qu'elle appuie.

Commandite et marchandisage

- (i) La CCN augmentera ses recettes de 32 p. 100 au cours des cinq prochaines années, grâce à des partenariats de commandite, de marchandisage et de marketing (à l'exclusion des dons de biens et services et des recettes provenant du Pavillon Canada-Monde et du spectacle son et lumière qui sont comptabilisées séparément).

II. Planification de la région de la capitale nationale

OBJECTIFS

En collaboration avec d'autres autorités compétentes en matière de planification, planifier l'orientation, l'usage et l'aménagement des terrains fédéraux dans la RCN afin que leur évolution soit cohérente avec l'image et le caractère de la capitale, et la qualité de vie qu'elle offre.

Coordonner l'aménagement et faire en sorte que les utilisations, les plans et les conceptions des terrains fédéraux de la RCN correspondent à leur signification à l'échelle nationale et tiennent compte du milieu naturel et du patrimoine.

STRATÉGIES

Planification Positionner le *Plan de la capitale du Canada* comme la vision prédominante de l'aménagement futur de la région de la capitale du Canada et comme le cadre d'exécution de divers plans de soutien et stratégies de mise en œuvre.

Utilisation des terrains et du design Appliquer les lois, les politiques et les plans fédéraux afin de protéger et d'améliorer les milieux bâti et naturel de la RCN, au moyen du processus d'approbation de l'utilisation, du design et des transactions relativement aux terrains fédéraux.

Transport Animer et orchestrer des stratégies et des programmes fédéraux qui ont des répercussions sur le transport urbain dans la RCN, tout en veillant à l'atteinte des buts et des objectifs fédéraux généraux.

Participer à des études conjointes avec les partenaires provinciaux et municipaux, afin de régler les problèmes relatifs au transport interprovincial et municipal dans la RCN.

EN BREF

La CCN a déposé le *Plan de la capitale du Canada* en 1999. Maintenant, il doit en découler un plan complémentaire « stratégique et de mise en service » pour concrétiser la vision de haut niveau élaborée dans le PCC et pour détailler certains projets. Le secteur de la planification se concentrera sur le Plan de secteur du cœur de la capitale et accordera une attention particulière à la revitalisation de la rue Sparks et au réaménagement des plaines LeBreton. Les récentes fusions municipales, des deux côtés de la rivière des Outaouais, amèneront les autorités régionales à initier une nouvelle ronde de planification des activités d'importance. La CCN continuera de jouer son rôle de chef de file comme organisme-ressource fédéral auprès des municipalités et comme coordonnateur des activités liées aux biens immobiliers des autres organismes fédéraux de la capitale. Par exemple, la CCN se fera le promoteur d'un consensus fédéral-municipal sur les enjeux majeurs et à long terme relatifs au transport dans la RCN, pour ne citer que la question de l'importance symbolique des ponts interprovinciaux.

INDICATEURS DE RENDEMENT

Planification

- (i) D'ici la fin de 2002–2003, la CCN aura élaboré l'« Agenda 21 pour la capitale » et obtenu son approbation du conseil d'administration; le *Plan de la capitale du Canada* pourra alors être mis en œuvre.
- (ii) À l'issue d'un processus de consultation, le Plan de secteur du cœur de la capitale sera terminé en 2002–2003.
- (iii) D'ici 2002–2003, la CCN terminera la mise à jour du *Plan directeur du parc de la Gatineau*.
- (iv) D'ici la fin de 2002–2003, à l'issue d'un processus de consultation, la CCN aura terminé une justification raisonnée détaillée de la planification en vue de la revitalisation du quadrilatère situé entre les rues Metcalfe et O'Connor, dans le mail de la rue Sparks.
- (v) D'ici la fin de 2003–2004, en collaboration avec les bons intervenants et s'appuyant sur les travaux de planification du quadrilatère Metcalfe-O'Connor, la CCN aura terminé la planification détaillée de la revitalisation du mail de la rue Sparks, de la rue Elgin jusqu'à la rue Bank.
- (vi) D'ici la fin de la période de planification, la CCN aura achevé tous les éléments du Plan directeur des terrains urbains, terminant ainsi le dernier des trois plans directeurs composant le Cadre de planification de la capitale de la CCN.

Utilisation des terrains et du design

- (i) D'ici 2003–2004, la CCN établira des critères pour déterminer les principaux paysages culturels de la RCN, ainsi que des lignes directrices pour les protéger.
- (ii) Pendant la période de planification, la CCN verra à établir un dépôt adéquat pour chacune de ses grandes collections d'objets. Les priorités seront la collection de la maison du colonel By et les objets historiques du parc du Lac-Leamy.

Transport

- (i) D'ici la fin de 2002–2003, la CCN aura rédigé un plan stratégique en matière de transport, lequel définira le rôle du gouvernement fédéral en matière de transport urbain dans la RCN; ce plan contribuera à l'initiative « Agenda 21 pour la capitale ».
- (ii) D'ici la fin de 2003–2004, la CCN aura terminé une étude conjointe d'évaluation environnementale, réalisée en collaboration avec ses partenaires et les bons intervenants, afin de déterminer l'emplacement et les effets des futurs ponts inter-provinciaux et d'un réseau de périphériques desservant la RCN.

III. Gestion et aménagement des biens immobiliers

OBJECTIFS

Fournir des occasions d'améliorer les riches patrimoine culturel et milieu naturel de la RCN.

Optimiser l'apport des terrains et des bâtiments à l'appui des programmes et du mandat de la CCN.

Gérer l'actif et le passif environnementaux d'une manière durable et responsable.

STRATÉGIES

Gestion des biens immobiliers et des terrains

Protéger les terrains naturels et les constructions grâce à des programmes rentables d'entretien, de gestion, d'aménagement et de réfection, et par l'application de normes de qualité et de service appropriées.

Revitalisation du cœur de la capitale S'acquitter du rôle de « bâtisseur de la capitale » en revitalisant le secteur du cœur de la capitale.

Capitale verte Gérer une gamme appropriée de services de parcs et d'installations récréatives en plein air pour permettre aux visiteurs de profiter des espaces verts de la capitale et faire la promotion et l'animation de la RCN.

Gestion environnementale Jouer le rôle d'intendant de la capitale en assurant la préservation, la protection et l'utilisation durable des biens naturels et construits du parc de la Gatineau, de la Ceinture de verdure et des terrains urbains de la capitale.

EN BREF

La CCN a travaillé en étroite collaboration avec le ministère du Patrimoine canadien et d'autres membres du Portefeuille à l'élaboration de plans de rénovation des espaces fédéraux du cœur de la capitale. La CCN accordera la priorité à deux projets particuliers pendant la période de planification. Il s'agit

du réaménagement des plaines LeBreton et des études et consultations fédérales-municipales en vue de la revitalisation de la rue Sparks. Pour cette période, la CCN a également alloué des ressources financières supplémentaires à la consolidation de la gestion environnementale et à l'amélioration de l'actuelle base de données sur les sites contaminés. Afin d'aider à la planification de la protection et de la mise en valeur des ressources naturelles du parc de la Gatineau, de la Ceinture de verdure et des terrains en milieu urbain, la CCN définira un cadre de recherche scientifique. Elle s'assurera que les principaux actifs soient reconnus et appréciés comme faisant partie de l'« expérience » de la capitale, par l'élaboration d'un plan visant à promouvoir l'usage du réseau de sentiers récréatifs, et prendra des dispositions pour renouveler la patinoire du canal Rideau. Grâce à l'élaboration continue du Système intégré d'information sur la gestion des biens, la CCN fournira aux gestionnaires immobiliers des renseignements plus précis et à jour sur les principaux aspects des propriétés dont ils ont la responsabilité.

INDICATEURS DE RENDEMENT

Gestion des terrains et des biens

- (i) La CCN préparera et appliquera les règlements suivants afin d'assurer la protection et la gestion des terrains de la CCN :
 - a. en 2002–2003, elle appliquera le règlement de la CCN concernant les animaux domestiques;
 - b. en 2002–2003, elle entreprendra la révision du *Règlement sur la circulation et la propriété*;
 - c. d'ici 2005–2006, elle appliquera, au besoin, la version révisée du *Règlement sur la circulation et la propriété*.
- (ii) D'ici 2002–2003, la CCN achèvera la réfection du pont Champlain et, d'ici 2003–2004, elle terminera le plan de mise en service et de gestion du pont.

- (iii) La CCN apportera des améliorations prioritaires aux résidences officielles, ayant trait à la santé et à la sécurité et à la gestion du cycle de vie; entre autres :
- a. on résoudra les problèmes des locaux à bureaux à Rideau Hall d'ici la fin de 2005–2006, ce qui comprendra des améliorations liées à la santé et à la sécurité dans la résidence principale;
 - b. on mettra en œuvre des infrastructures et des priorités liées à la gestion du cycle de vie, y compris une nouvelle ligne d'alimentation électrique, la réfection de l'avant-cour Sussex et la restauration de l'entrée principale de Rideau Hall d'ici la fin de 2002–2003;
 - c. d'ici la fin de 2003–2004, la CCN aura installé un système d'irrigation des terrains alimenté par l'eau non traitée de la rivière.
- (iv) D'ici 2004–2005, la CCN mettra en œuvre les principaux éléments d'un système intégré d'information sur la gestion des biens, dans l'ordre suivant :
- a. en 2002–2003, on élaborera les gabarits et les éléments du module des ententes;
 - b. d'ici 2002–2003, on achèvera la portée du module de gestion du cycle de vie; la mise en œuvre sera terminée en 2003–2004;
 - c. en 2002–2003, on achèvera la portée du projet du module concernant l'environnement. La mise en œuvre sera terminée en 2004–2005.
- (v) En 2002–2003, la CCN conclura une entente avec la Ville d'Ottawa pour l'entretien conjoint du boulevard de la Confédération.
- (vi) La CCN atteindra les objectifs de recettes suivants pendant la période de planification :
- a. des recettes de la location de biens à usage locatif : en 2002–2003 : 13 530 000 \$; en 2003–2004 : 13 020 000 \$; en 2004–2005 : 10 780 000 \$; en 2005–2006 : 10 740 000 \$; en 2006–2007 : 10 740 000 \$;
 - b. des recettes de baux d'aménagement, provenant surtout du site Sussex-Mackenzie : 500 000 \$ en 2002–2003; 200 000 \$ en 2003–2004 et 2004–2005; 250 000 \$ en 2005–2006; 255 000 \$ en 2006–2007;
 - c. des recettes annuelles de 6 000 000 \$ provenant de l'aliénation de terrains.
- (vii) En 2003–2004, on élaborera une politique sur les frais d'utilisation et, en 2004–2005, on établira, en fonction de celle-ci, une stratégie révisée de mise en œuvre du programme de frais d'utilisation.
- Revitalisation du cœur de la capitale**
- (i) Réaménagement des plaines LeBreton :
- a. D'ici l'automne 2002, la CCN aura terminé l'assainissement et amorcé le transfert de la portion du site non touchée par la promenade de la rivière des Outaouais, identifiée pour ériger le nouveau Musée canadien de la guerre; d'ici l'automne 2003, le reste du site du Musée aura été assaini et transféré;
 - b. D'ici la fin de 2002–2003, la CCN aura obtenu toutes les approbations nécessaires à l'infrastructure et à l'assainissement du secteur au nord de l'aqueduc;
 - c. D'ici la fin de 2003, la construction du boulevard LeBreton sera terminée.
- (ii) Revitalisation de la rue Sparks :
- a. D'ici la fin de 2002–2003, la CCN aura terminé toutes les études, les consultations et les activités nécessaires pour satisfaire aux exigences du processus d'approbation, y compris celles de la Ville d'Ottawa.

Capitale verte

- (i) La CCN améliorera le réseau de sentiers récréatifs de la capitale (le Sentier de la capitale) en remettant en état 57 kilomètres de sentiers existants d'ici 2007; d'ici 2005, elle terminera de nouveaux tronçons (parc Jacques-Cartier, rue Laurier dans le secteur Hull, Centre national des Arts, promenade Sussex); elle aménagera 40 p. 100 du sentier de la Ceinture de verdure d'ici 2007.
- (ii) D'ici 2004–2005, avec des partenaires, la CCN terminera la mise à jour du « Plan stratégique d'aménagement pour un réseau intégré de sentiers récréatifs pour la région de la capitale nationale (1994) ».
- (iii) Au cours de la période de planification, la CCN améliorera la patinoire du canal Rideau, en se concentrant sur la construction de nouvelles installations, y compris un nouveau chalet, l'amélioration des aires de repos et la transformation du lac Dow en une porte d'accès principale à la patinoire.

Gestion de l'environnement

- (i) En 2002–2003, établir un plan d'action environnemental pluriannuel qui inclura des objectifs spécifiques de gestion des ressources naturelles, d'utilisation et de gestion des terrains et de gestion de l'environnement; mettre ce plan à jour annuellement.
- (ii) Durant la période de planification, dans le cadre de son programme de gestion des sites contaminés, la CCN conclura la phase I (préliminaire) évaluations environnementales (EE) de sites pour la totalité des sites à priorité moyenne et élevée (749 sites). D'ici 2005–2006, elle aura également évalué 60 p. 100 de ses sites à faible priorité. Pour les sites présentant un risque élevé pour la santé humaine ou qui sont non conformes du point de vue de l'environnement, la CCN réalisera la phase II détaillée des EE, en plus des évaluations de risque, de la gestion, de l'assainissement et de la surveillance, selon le cas.
- (iii) D'ici le 31 mars 2003, la CCN mettra à jour l'inventaire des réservoirs hors sol et des réservoirs souterrains situés sur ses terrains et établira un programme d'inspection.

IV. Services de l'entreprise

OBJECTIFS

Donner des conseils stratégiques, financiers et en ressources humaines à l'échelle de toute la CCN et fournir les outils et la compétence technologiques nécessaires au fonctionnement efficace et efficient de la société d'État.

Accroître le niveau de sensibilisation et de soutien à l'endroit de la CCN, dans la RCN et à l'échelle nationale.

STRATÉGIES

Services centraux Assurer des services centraux qui procurent un avantage stratégique à la CCN et encouragent une gestion efficace et efficiente, conformément aux meilleures pratiques.

Communications Prévoir la transmission au public de renseignements sur la CCN et ses activités.

Consultation Offrir au public davantage d'occasions d'échanger avec la CCN, de réagir à ses processus et à ses activités et d'obtenir de l'information au sujet de la société d'État et de ses activités.

Gestion des ressources humaines Fournir des services de gestion des ressources humaines qui garantissent le positionnement de la CCN comme employeur de choix.

EN BREF

Ce secteur continuera de gérer la réponse de la CCN aux recommandations de l'étude de 1999 portant sur la structure d'autorité, dont plusieurs ont déjà été mises en application; citons entre autres la tenue de l'assemblée générale annuelle et la mise sur pied du comité consultatif fédéral-municipal. Durant cette période de planification, la CCN continuera de donner suite aux recommandations de l'étude, notamment, en rencontrant régulièrement les groupes d'intérêts

locaux. Au chapitre du renouvellement des ressources humaines, la CCN cherchera des façons d'appuyer l'intégration aux activités quotidiennes des valeurs que la société d'État a récemment adoptées. Dans le but de rehausser sa réputation d'organisme favorisant l'acquisition continue du savoir, la CCN, en tant qu'employeur distinct, a établi des objectifs d'investissement dans la formation, a peaufiné son système de classification des emplois et instaure un programme de gestion de la relève. À la suite du 11 septembre, la CCN verra aussi à accroître la sécurité du personnel, des biens et des ressources d'information.

INDICATEURS DE RENDEMENT

Services centraux

- (i) Voir à ce que les résultats des études menées conformément au Plan de recherche de la CCN soient exacts, opportuns et pertinents.
- (ii) S'assurer que la CCN respecte toutes les exigences applicables en matière de lois et de réglementation (y compris les obligations de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, du *Règlement sur les marchés de l'État* et de la *Loi sur l'accès à l'information et Loi sur la protection des renseignements personnels*), et que le nombre de plaintes ou d'exceptions justifiées soit minime.
- (iii) Assurer la mise en œuvre opportune de toutes les recommandations principales découlant des vérifications d'attestation annuelles du Bureau du vérificateur général et, d'ici 2003–2004, assurer la mise en œuvre de toutes les recommandations principales découlant de l'examen spécial du Bureau du vérificateur général de 2002.
- (iv) Mettre en œuvre la gestion des documents électroniques dans l'ensemble de la CCN d'ici 2003–2004.
- (v) Implanter l'intranet de base d'ici la fin de 2002–2003.

- (vi) Améliorer constamment les technologies Web afin de répondre aux besoins que créent les programmes et les activités (p. ex., consultations, commandite et production de recettes) au cours de la période de planification.

Communications

- (i) Le niveau de sensibilisation du public par rapport aux affaires et aux activités de la CCN et la perception de l'image de marque s'amélioreront au cours de période de planification (au moyen de sondages annuels).
- (ii) La CCN obtiendra des réactions positives (au moyen d'analyses médiatiques et de résultats d'enquêtes menées à l'échelle de la société d'État) concernant la communication efficace relative aux principaux projets de la CCN, particulièrement au réaménagement des plaines LeBreton et à la revitalisation de la rue Sparks.

Consultation

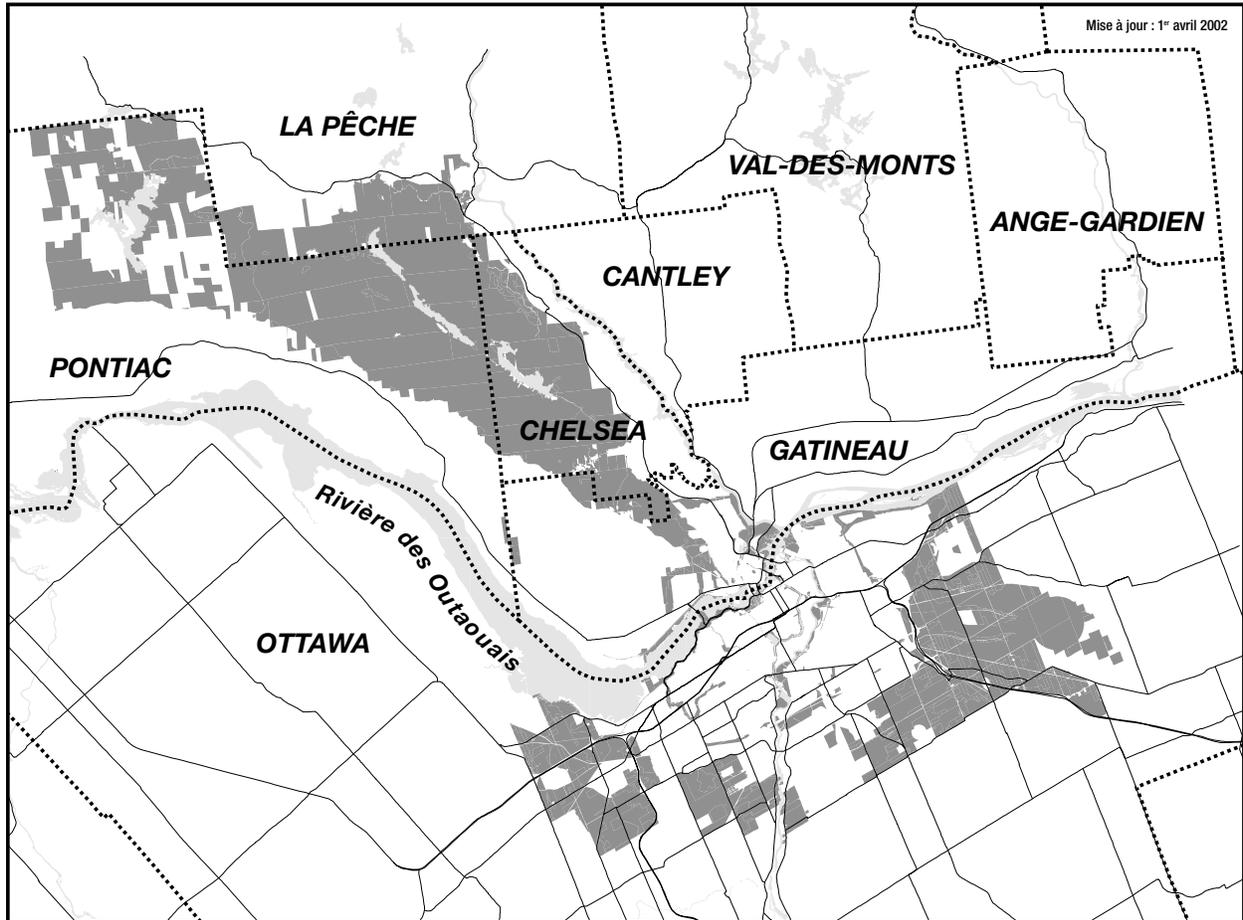
- (i) Au cours de la période de planification, la CCN augmentera le nombre de personnes rejointes dans le cadre des consultations ou des séances d'information de la CCN.
- (ii) Au cours de la période de planification, la CCN obtiendra des réactions positives du public au sujet des occasions de livrer des commentaires qui valent dans le cadre des consultations de la CCN, et de leur satisfaction à l'égard des processus employés.

Gestion des ressources humaines

- (i) Maintenir le niveau des ressources investies dans la formation à une moyenne de 3 p. 100 de l'enveloppe salariale et de 37,5 heures par employé par année.
- (ii) En 2002–2003, terminer les phases finales du programme de gestion de la relève et procéder à une mise à jour annuelle.
- (iii) Intégrer une approche axée sur les valeurs dans les activités de la CCN, en surveiller la mise en œuvre et obtenir la réaction des membres du personnel quant au succès de l'initiative en 2003–2004 et en 2005–2006.
- (iv) Réaliser les analyses nécessaires à la préparation d'une proposition de négociation concurrentielle en 2004 (y compris la surveillance de la relativité salariale).
- (v) D'ici la fin de 2002–2003, la CCN aura mis en œuvre 80 p. 100 des mesures exigées en matière de santé et de sécurité afin de se conformer à la version révisée de la partie II du *Code canadien du travail*; la mise en œuvre des autres mesures sera achevée d'ici la fin de 2003–2004.

Annexe A

Carte des terrains appartenant à la CCN



Annexe B

Examen du rendement récent de la CCN au 30 novembre 2001



1. Promotion et animation de la région de la capitale nationale

Réalisations — L'Infocentre de la capitale avait enregistré 283 534 visites jusqu'au mois de novembre 2001, soit une hausse de 13,5 p. 100 par rapport à l'an dernier. L'émission sur la **fête du Canada** télédiffusée le midi a rejoint 764 000 personnes (une hausse de 25 p. 100 par rapport à l'an dernier), tandis que l'émission télédiffusée en soirée a rejoint 890 000 personnes. À l'été, **La randonnée du futur** a réuni 200 jeunes Canadiens dans la capitale dans le cadre d'un échange spécial. On a dévoilé quatre monuments commémoratifs, dédiés respectivement aux anciens combattants autochtones, à l'aide humanitaire canadienne, à Maurice Richard et au bataillon Mackenzie-Papineau. Le **Pavillon Canada-Monde**, qui a ouvert ses portes en mai 2001, a connu une première saison très réussie. La CCN a produit un million d'exemplaires du guide estival *Vers de nouveaux horizons*, distribué à l'échelle nationale.

Écarts — À *la croisée des vents : spectacle son et lumière sur la colline du Parlement* a été annulé en 2001 à cause des travaux de construction sur la colline du Parlement. Le **Pavillon Canada-Monde** a attiré 62 000 visiteurs durant sa première saison, comparativement aux 80 000 visiteurs visés; cet objectif a été jugé irréaliste compte tenu de la méthode de comptage utilisée; il sera révisé au cours des prochaines années. La CCN et l'Organisation des capitales canadiennes ont décidé de revenir à la formule du programme **Fêtons le Canada dans les capitales** d'avant le millénaire. En ce qui concerne l'échange national annuel à l'intention des jeunes Canadiens, la CCN a réaffecté à d'autres programmes d'échange ayant un rayonnement plus large les ressources financières qu'on entendait allouer dans les prochaines années.

2. Planification de la région de la capitale nationale

Réalisations — Les travaux du plan de réaménagement des **plaines LeBreton** ont été amorcés et des études d'urbanisme sur les artères, ainsi que des lignes directrices pour le Musée canadien de la guerre, ont été présentées au comité consultatif de l'urbanisme, du design et de l'immobilier. On a pu distribuer le rapport sur la consultation publique concernant le **Plan de secteur du cœur de la capitale** à la première assemblée générale annuelle de la CCN. Un rapport d'évaluation à jour sur le parc de la Gatineau a été terminé et la mise à jour du **Plan directeur du parc de la Gatineau** respecte le calendrier prévu. La CCN a terminé son évaluation de la **collection d'objets** du lac Leamy aux fins de transfert au Musée canadien des civilisations. La rédaction du rapport final sur un **réseau express de transport interprovincial** est terminée. Durant les deux premières périodes visées par l'exercice, on a reçu 159 soumissions d'utilisation ou de transactions foncières et accordé 58 autorisations. Durant la même période, on a reçu 105 soumissions de design et accordé 64 autorisations.

Écarts — En ce qui concerne les **plaines LeBreton**, une proposition de la Ville visant à élargir la rue Booth a retardé certaines demandes de consentement et de rezonage. En raison du roulement de personnel, la préparation du **Plan de secteur du cœur de la capitale** a été reportée et doit maintenant être achevée en 2003–2004. Conformément aux priorités stratégiques de la CCN, les travaux généraux sur le **Plan directeur des terrains urbains** ont été reportés afin de se concentrer sur le Plan de secteur du cœur de la capitale (en particulier, le réaménagement des plaines LeBreton et la revitalisation de la rue Sparks). En raison des fusions municipales à Ottawa et à Gatineau, on devra établir un nouveau calendrier des travaux liés aux évaluations environnementales en vue de la construction de nouveaux ponts interprovinciaux et d'un réseau de périphériques.

3. Gestion et aménagement des biens immobiliers

Réalisations — On a terminé la construction du **Pavillon Canada-Monde** en mai 2001. Quant aux **plaines LeBreton**, des travaux de design, une étude de subdivision et une évaluation d'assainissement de l'environnement doivent être réalisés, comme prévu, d'ici la fin de l'exercice. La décontamination des terrains pour le boulevard LeBreton et d'autres sites de la masse de terrains d'intérêt national sur les **plaines LeBreton** sera faite en 2002–2003. Le **règlement de la CCN concernant les animaux domestiques** doit également être approuvé comme prévu au printemps 2002. La CCN a publié l'appel d'offres pour les services de loisirs et d'entretien du **parc de la Gatineau** et négocié un contrat avec le soumissionnaire moins-disant qualifié. Le Centre des visiteurs du parc de la Gatineau a accueilli 44 500 visiteurs au cours de l'année dernière (une hausse de 30 p. 100 par rapport à l'année précédente), tandis que le kiosque Gamelin a reçu 21 500 personnes (une hausse de 10 p. 100). Conformément aux objectifs établis en vertu du **Programme pluriannuel des immobilisations**, la CCN a remplacé le toit de 7, Rideau Gate, terminé les travaux de réfection de La Ferme, dans le parc de la Gatineau, et exécuté d'autres projets du cycle de vie à Rideau Hall. À la fin de la deuxième période, les **recettes des baux** totalisaient 11 300 000 \$ et on s'attend à dépasser cet objectif d'ici la fin de l'exercice. On a procédé à une révision de la **Politique de gestion de l'environnement** de la CCN. Le rapport sur le plan d'action environnemental pour la deuxième période a confirmé que la CCN atteint ses objectifs

dans tous les domaines clés et qu'elle respecte toutes les exigences de déclaration du gouvernement fédéral. Le contrat sur la qualité de l'eau potable a été modifié pour refléter les nouvelles exigences de la province de Québec.

Écarts — En ce qui a trait aux questions de zonage à caractère patrimonial liées à la **revitalisation de la rue Sparks**, la CCN et la Ville d'Ottawa ont amorcé un processus de médiation et conclu un accord de principe. Afin de permettre aux services juridiques et aux utilisateurs de réviser en profondeur les gabarits des ententes et des modules de base de gestion des stocks, l'élaboration des principaux éléments du **Système intégré d'information sur la gestion des biens** a été reportée à 2002–2003. La Ville de Gatineau examine présentement un projet d'entente pour l'entretien du **boulevard de Confédération**, et la CCN s'apprête à entamer les négociations sur la rive ontarienne de la RCN. Les travaux de réfection du **pont Champlain** ont progressé plus lentement que prévu en raison de ralentissements pendant l'hiver, de pénuries de main-d'œuvre et d'une grève; l'ouverture a été reportée à juillet 2002. On n'a pas encore conclu d'entente avec le promoteur retenu pour le site Mackenzie-Sussex. La mise à jour de la **carte des terrains prioritaires** pourrait être reportée en raison d'autres priorités. À la fin de novembre 2001, les recettes de **l'aliénation terrains** totalisaient 2 670 000 \$ (44 p. 100 de l'objectif de 6 000 000 \$).

4. Services d'entreprise

Réalisations — Dans le domaine des **communications**, la CCN achèvera la mise au point de sa nouvelle stratégie d'ici la fin de l'exercice, de même que le nouveau plan de marketing de la CCN, une image de marque améliorée et une politique de commandite. Une ébauche de politique de consultation publique sera également terminée au cours du présent exercice et un **bureau de conférenciers** a été mis sur pied afin

d'améliorer les relations avec les groupes d'intérêts et le grand public. En ce qui a trait à **l'accessibilité en ligne**, le nouveau site Web institutionnel de la CCN a enregistré 85 386 visiteurs entre juillet et octobre 2001, tandis que le site Web de la capitale a accueilli 254 992 visiteurs. La CCN a appliqué les lignes directrices du Gouvernement en direct (GED) dans la conception et l'interface de son site institutionnel.

En septembre 2001, l'assemblée générale annuelle a été télédiffusée avec succès sur le Web et, pour répondre aux priorités de la CCN et dans l'intérêt du public, des renseignements sur les plaines LeBreton, de même que les résultats des sondages menés auprès du public et de l'information sur les consultations publiques ont été affichés sur le site Web. Dans le secteur de la **gestion des ressources humaines**, les valeurs institutionnelles ont été officiellement dévoilées aux employés. On a élaboré des profils de compétences des cadres intermédiaires et les travaux se poursuivent pour tracer prochainement ceux des autres employés. La CCN termine les travaux nécessaires au peaufinage des catégories de classification des emplois, qui passeront de 16 à 10. On a amorcé la deuxième phase du plan de gestion de la

relève. Dans la foulée du 11 septembre, la CCN a pris des mesures particulières pour renforcer la sécurité. Une nouvelle convention collective a été négociée et on s'attend à obtenir toutes les approbations d'ici la fin de l'exercice.

Écarts — En ce qui concerne la **capitale virtuelle**, il semble maintenant improbable que ce projet reçoive le financement requis dans le cadre de l'initiative du Gouvernement en direct, car il n'est pas axé sur les transactions. La CCN a consacré seulement 2 p. 100 des salaires de base à la **formation et au perfectionnement** des employés, comparativement à un objectif révisé de 2,7 p. 100; cet écart est en partie attribuable au temps non comptabilisé consacré aux ateliers portant sur l'initiative des valeurs institutionnelles.

Annexe C

Programme pluriannuel des immobilisations

Programme pluriannuel des immobilisations pour les exercices se terminant le 31 mars, de 2002 à 2007

(en milliers de dollars)

	Années précédentes	2002 Prévision	2003 Projection	2004 Projection	2005 Projection	2006 Projection	2007 Projection
Boulevard de la Confédération	49 618	1 497	2 438	2 963	775	40	0
Réfection du pont Champlain	28 050	12 434	665	0	0	0	0
Résidences officielles	31 311	7 150	5 834	4 601	2 006	0	0
Centre des visiteurs du parc de la Gatineau	3 185	261	0	0	0	0	0
Pavillon Canada-Monde	5 164	845	0	0	0	0	0
Initiative pour le cœur de la capitale — réaménagement des plaines LeBreton	86	11 914	46 700	10 900	14 800	14 600	0
L'ouest du cœur de la capitale (plaines LeBreton)	1 150	0	0	0	0	0	0
Sentier de la Ceinture de verdure (y compris une tour d'observation)	811	215	600	600	600	200	600
Parcs du cœur de la capitale et parcs urbains	9 403	1 338	1 350	1 350	350	295	50
Réhabilitation du parc Jacques-Cartier	438	80	1 000	1 050	0	0	0
Sentiers récréatifs de la rivière des Outaouais	90	0	550	500	0	0	0
Installations au lac Leamy	1 648	197	315	275	450	1 030	0
Promenades de la rivière des Outaouais et ponts de la promenade	1 104	1 144	485	465	2 633	35	550
Stabilisation du rivage et sentiers de la rivière Gatineau	525	624	0	300	0	0	0
Programmes environnementaux et de redressement	528	384	682	652	647	647	647
Parc Rockcliffe et promenade	47	538	510	1 175	1 000	900	0
Autres projets	31 001	10 324	18 826	30 811	28 773	26 051	18 366
	<u>164 159</u>	<u>48 945</u>	<u>79 955</u>	<u>55 642</u>	<u>52 034</u>	<u>43 798</u>	<u>20 213</u>

Annexe D

États financiers

Bilan au 31 mars, de 2001 à 2007

	(en milliers de dollars)						
ACTIF	2001 Réal	2002 Prévision	2003 Projection	2004 Projection	2005 Projection	2006 Projection	2007 Projection
À court terme	93 431	70 449	41 644	23 611	19 005	15 724	12 452
Compte en fiducie	4 393	4 479	4 560	4 636	4 708	4 773	4 831
Immobilisations	447 137	493 201	564 190	583 135	603 765	617 390	613 706
	544 961	568 129	610 393	611 382	627 478	637 887	630 988
	544 961	568 129	610 393	611 382	627 478	637 887	630 988
PASSIF ET AVOIR							
À court terme	20 064	38 921	27 471	24 521	22 671	16 021	16 171
À long terme	60 714	60 396	58 010	43 771	35 475	29 340	30 045
Avoir du Canada	484 247	507 733	552 383	567 611	592 003	608 547	600 943
	544 961	568 129	610 393	611 382	627 478	637 887	630 988
	544 961	568 129	610 393	611 382	627 478	637 887	630 988

État des résultats pour les exercices se terminant le 31 mars, de 2001 à 2007

	(en milliers de dollars)						
REVENUS	2001 Réal	2002 Prévision	2003 Projection	2004 Projection	2005 Projection	2006 Projection	2007 Projection
Opérations de location et servitudes	15 475	16 318	16 773	16 317	13 589	13 550	13 550
Sous-location du siège social	1 191	1 285	1 308	1 308	1 308	1 308	1 308
Intérêts	3 882	3 547	2 541	2 254	1 086	1 097	1 072
Commanditaires							
Commandites monétaires	1 280	1 297	1 211	1 321	1 411	1 321	1 371
Commandites en biens et services	1 187	1 800	1 800	1 800	500	500	500
Frais d'accès aux usagers*	1 081	1 000	250	250	250	250	250
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations	15 084	5 035	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200
Autres revenus et recouvrements	3 124	3 789	2 511	2 526	2 726	2 776	2 781
	<u>43 024</u>	<u>34 071</u>	<u>30 594</u>	<u>29 976</u>	<u>25 070</u>	<u>25 002</u>	<u>25 032</u>
FRAIS D'EXPLOITATION							
Planification de la région de la capitale nationale	2 079	1 858	1 934	1 886	1 886	1 887	2 068
Gestion et aménagement des biens immobiliers	57 796	64 773	65 611	67 865	67 279	69 565	72 651
Promotion et animation de la région de la capitale nationale	17 015	20 372	18 146	18 465	16 915	17 101	17 294
Services de l'entreprise	21 007	24 878	24 427	24 881	24 979	25 056	25 094
	<u>97,897</u>	<u>111 880</u>	<u>110 118</u>	<u>113 098</u>	<u>111 059</u>	<u>113 609</u>	<u>117 107</u>
Frais d'exploitation avant crédits parlementaires	(54 873)	(77 810)	(79 524)	(83 122)	(85 989)	(88 607)	(92 075)
Crédits parlementaires	62 555	64 812	65 015	65 720	65 675	67 635	70 695
FRAIS D'EXPLOITATION NETS	<u>7 682</u>	<u>(12 998)</u>	<u>(14 509)</u>	<u>(17 402)</u>	<u>(20 314)</u>	<u>(20 972)</u>	<u>(21 380)</u>

* Modification au contrat de gestion en vigueur le 1^{er} avril 2002.

État de l'avoir du Canada pour les exercices se terminant le 31 mars, de 2001 à 2007

	(en milliers de dollars)						
EXPLOITATION	2001 Réel	2002 Prévision	2003 Projection	2004 Projection	2005 Projection	2006 Projection	2007 Projection
Solde au début de l'exercice	435 392	480 297	503 533	547 933	562 911	587 053	603 347
Ajustement du solde du début de l'exercice :							
Modification de convention comptable	1 598	0	0	0	0	0	0
	<u>436 990</u>	<u>480 297</u>	<u>503 533</u>	<u>547 933</u>	<u>562 911</u>	<u>587 053</u>	<u>603 347</u>
Frais d'exploitation nets	7 682	(12 998)	(14 509)	(17 402)	(20 314)	(20 972)	(21 380)
Transfert d'immobilisations du gouvernement du Canada	875	0	0	0	0	0	0
Crédits parlementaires pour l'acquisition et l'amélioration des immobilisations	34 750	36 234	61 808	35 381	44 456	37 266	13 526
Prêt en immobilisations	0	0	(2 900)	(3 000)	0	0	0
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>480 297</u>	<u>503 533</u>	<u>547 933</u>	<u>562 911</u>	<u>587 053</u>	<u>603 347</u>	<u>595 493</u>
FONDS CANADIANA							
Solde au début de l'exercice	3 648	3 950	4 200	4 450	4 700	4 950	5 200
Dons	302	250	250	250	250	250	250
Solde à la fin de l'exercice	<u>3 950</u>	<u>4 200</u>	<u>4 450</u>	<u>4 700</u>	<u>4 950</u>	<u>5 200</u>	<u>5 450</u>
SOLDE TOTAL À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>484 247</u>	<u>507 733</u>	<u>552 383</u>	<u>567 611</u>	<u>592 003</u>	<u>608 547</u>	<u>600 943</u>

État des flux de trésorerie pour les exercices se terminant le 31 mars, de 2001 à 2007

	(en milliers de dollars)						
	2001 Réal	2002 Prévision	2003 Projection	2004 Projection	2005 Projection	2006 Projection	2007 Projection
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(655)	5 075	7 176	390	(1 781)	(1 477)	(1 313)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(17 193)	(58 208)	(87 087)	(50 814)	(47 291)	(39 080)	(15 495)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	26 072	36 261	58 918	32 391	44 466	37 276	13 536
Augmentation (diminution) de l'encaisse et dépôts à court terme	8 224	(16 872)	(20 993)	(18 033)	(4 606)	(3 281)	(3 272)
Encaisse et dépôts à court terme au début de l'exercice	62 757	70 981	54 109	33 116	15 083	10 477	7 196
Encaisse et dépôts à court terme à la fin de l'exercice	70 981	54 109	33 116	15 083	10 477	7 196	3 924

Budget de fonctionnement pour les exercices se terminant le 31 mars, de 2001 à 2003

	(en milliers de dollars)						
FINANCEMENT	2003 Budget	2002 Budget	2002 Prévision	2002 Écart	2001 Budget	2001 Réel	2001 Écart
Crédits de fonctionnement	63 440	58 464	62 791	(4 327)	54 959	65 555	(7 596)
Programme des résidences officielles	1 575	575	2 021	(1 446)	576	0	576
Report	9 946	5 882	12 689	(6 807)	3 668	8 965	(5 297)
Revenus	22 565	20 375	24 968	(4 593)	19 561	25 194	(5 633)
Effet de la politique de capitalisation (transfert provenant des immobilisations)	0	0	(1 458)	1 458	0	(2 475)	2 475
Transfert du Fonds d'acquisition et d'aliénation	699	699	699	0	500	893	(393)
	<u>98 225</u>	<u>85 995</u>	<u>101 710</u>	<u>(15 715)</u>	<u>79 264</u>	<u>95 132</u>	<u>(15 868)</u>
DÉPENSES							
Promotion et animation de la région de la capitale nationale	14 777	11 980	17 149	(5 169)	13 013	14 848	(1 835)
Planification de la région de la capitale nationale	1 934	1 985	1 858	127	1 945	2 079	(134)
Gestion et aménagement des biens immobiliers	49 561	46 245	50 222	(3 977)	42 410	45 380	(2 970)
Services de l'entreprise	21 933	21 323	22 535	(1 212)	20 527	20 136	391
	<u>88 205</u>	<u>81 533</u>	<u>91 764</u>	<u>(10 231)</u>	<u>77 895</u>	<u>82 443</u>	<u>(4 548)</u>
EXCÉDENT DU FINANCEMENT SUR LES DÉPENSES	<u>10 020</u>	<u>4 462</u>	<u>9 946</u>	<u>(5 484)</u>	<u>1 369</u>	<u>12 689</u>	<u>(11 320)</u>

Budget des immobilisations pour les exercices se terminant le 31 mars, de 2001 à 2003

	(en milliers de dollars)						
FINANCEMENT	2003 Budget	2002 Budget	2002 Prévision	2002 Écart	2001 Budget	2001 Réel	2001 Écart
Crédits en immobilisations	15 108	13 671	13 680	(9)	18 749	12 750	5 999
Réaménagement des plaines LeBreton	46 700	0	12 000	(12 000)	0	0	0
Remodelage du crédit en immobilisations	0	0	0	0	0	6 000	(6 000)
Programme des résidences officielles	0	12 000	10 554	1 446	12 059	11 000	1 059
Report	23 989	17 426	39 447	(22 021)	20 000	32 280	(12 280)
Prêt en immobilisations	(2 900)	0	0	0	5 000	5 000	0
Effet de la politique de capitalisation (transfert provenant du fonctionnement)	0	0	1 458	(1 458)	0	2 475	(2 475)
Transfert du Fonds d'acquisition et d'aliénation	16 145	4 406	11 714	(7 308)	9 746	6 386	3 360
	<u>99 042</u>	<u>47 503</u>	<u>88 853</u>	<u>(41 350)</u>	<u>65 554</u>	<u>75 891</u>	<u>(10 337)</u>
DÉPENSES							
Gestion et aménagement des biens immobiliers							
Boulevard de la Confédération	2 438	822	1 497	(675)	1 570	3 365	(1 795)
Pont Champlain	665	9 451	12 434	(2 983)	16 521	14 372	2 149
Réaménagement des plaines LeBreton	46 700	0	11 914	(11 914)	0	0	0
Résidences officielles	5 834	18 576	7 150	11 426	12 059	3 233	8 826
Acquisitions de biens-fonds	12 500	500	13 516	(13 016)	20 500	5 507	14 993
Autres projets*	24 318	16 810	15 950	860	14 185	8 444	5 741
	<u>92 455</u>	<u>46 159</u>	<u>62 461</u>	<u>(16 302)</u>	<u>64 835</u>	<u>34 921</u>	<u>29 914</u>
Services de l'entreprise	432	1 344	2 403	(1 059)	719	1 523	(804)
	<u>92 887</u>	<u>47 503</u>	<u>64 864</u>	<u>(17 361)</u>	<u>65 554</u>	<u>36 444</u>	<u>29 110</u>
EXCÉDENT DU FINANCEMENT SUR LES DÉPENSES	<u>6 155</u>	<u>0</u>	<u>23 989</u>	<u>(23 989)</u>	<u>0</u>	<u>39 447</u>	<u>(39 447)</u>

* Comprend les projets d'immobilisations des autres secteurs gérés en vertu du Programme pluriannuel d'immobilisations (PPI)

Annexe E

Stratégie de gestion de l'environnement

En 2001, la CCN a élaboré et approuvé la Stratégie de gestion de l'environnement afin d'orienter son approche face à la gestion du nombre important de ses biens naturels et bâtis, ainsi que ses propres activités. Voici les principes de développement durable qu'elle a adoptés dans le cadre de cette stratégie.

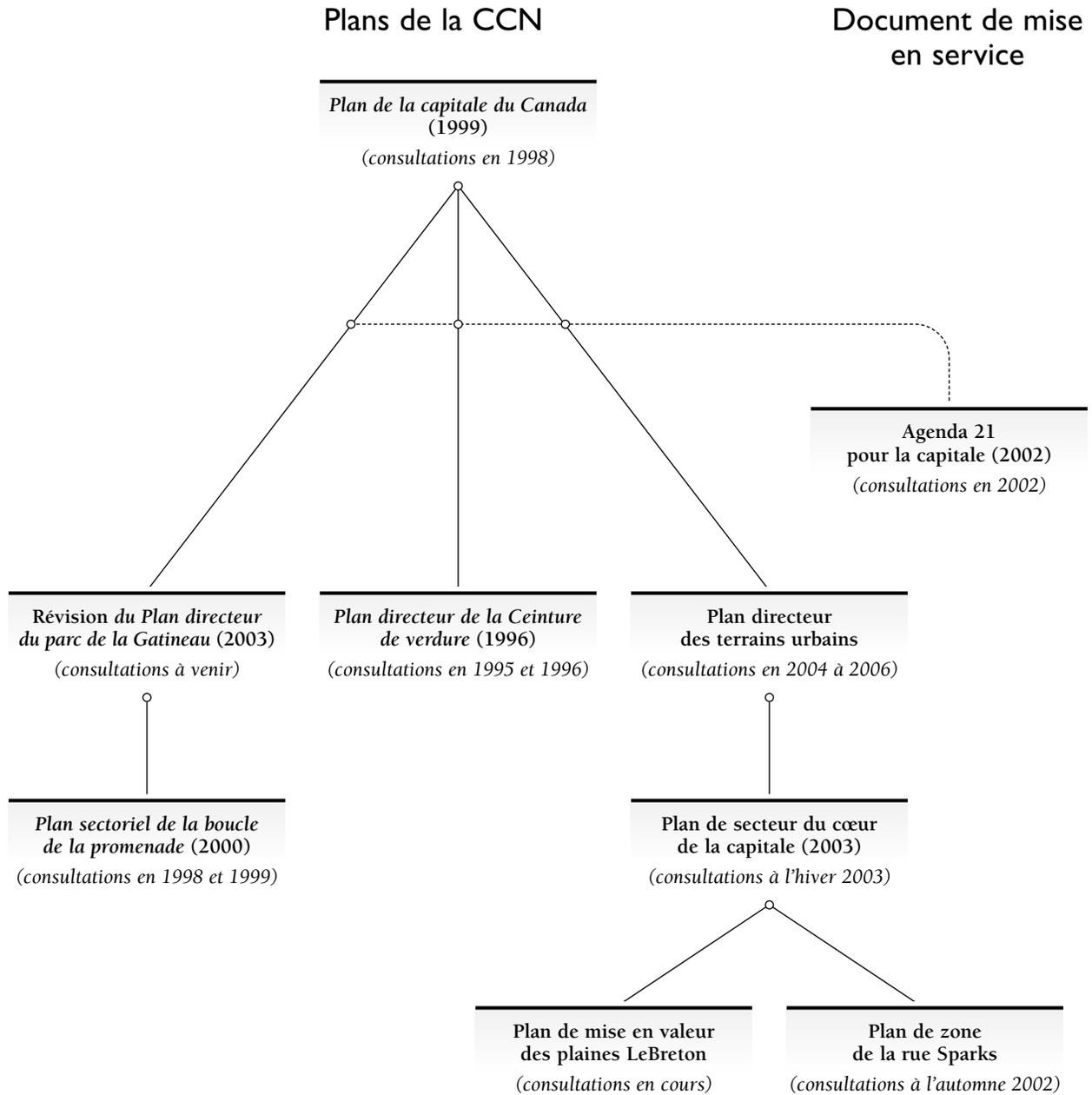
Compte tenu de la diversité des terrains et des pressions exercées sur l'environnement dans la région de la capitale nationale, et reconnaissant le fait que la Commission de la capitale nationale et ses partenaires respecteront les principes de développement durable :

La Commission de la capitale nationale, par ses activités de gestion de l'environnement, contribuera au développement d'une région de la capitale nationale où la qualité de l'environnement naturel et biophysique est préservée et améliorée pour que les générations actuelles et à venir puissent en profiter.

1. La CCN exercera son rôle de gestionnaire de l'environnement biophysique d'une manière exemplaire.
2. La CCN veillera à ce que les considérations environnementales fassent partie intégrante de sa planification globale de la région de la capitale.
3. La CCN coordonnera le développement des terrains fédéraux dans la région de la capitale nationale (RCN) de manière à protéger les écosystèmes essentiels et à favoriser un développement durable.
4. La CCN favorisera la sensibilisation aux valeurs environnementales auprès du grand public et de ses employés.
5. La CCN fera en sorte que la région de la capitale nationale symbolise les aspirations des Canadiennes et des Canadiens à l'égard de l'environnement biophysique.
6. La CCN gèrera ses activités et ses terrains de manière à préserver et à améliorer la santé de l'environnement et la qualité de vie dans la région.

Annexe F

Cadre de planification de la capitale



DÉFINITIONS

Plan d'orientation

Le plan d'orientation est un schéma d'aménagement approuvé par la CCN, qui donne les grandes orientations et les stratégies globales quant à l'aménagement et à la gestion futurs de tous les terrains fédéraux situés dans la RCN. Le *Plan de la capitale du Canada* en est un exemple. Le plan directeur et le plan de secteur servent à expliciter et à mettre en application les orientations et les politiques qu'on y stipule. Le plan d'orientation tient compte du mandat de la CCN et des plans déjà approuvés, de ceux des ministères fédéraux de la RCN, de considérations sociales, économiques et environnementales pertinentes, ainsi que des plans régionaux ou locaux officiels.

Plan directeur

Le plan directeur est un schéma d'aménagement approuvé par la Commission, dans lequel on précise les orientations et les stratégies stipulées dans le *Plan de la capitale du Canada*. Le plan directeur peut donner les grands objectifs et les politiques générales d'aménagement et d'utilisation des terrains, y compris le système de zonage, l'aménagement des terrains et les possibilités de programmes à l'intention des visiteurs, visant un large ensemble de terrains fédéraux situés dans la RCN (p. ex., la Ceinture de verdure, le parc de la Gatineau et les terrains urbains). Le plan directeur tient compte du mandat de la CCN et de tout autre ministère fédéral ayant la garde de biens immobiliers dans le secteur visé, des plans déjà approuvés (p. ex., des plans d'orientation), des considérations sociales, économiques et environnementales pertinentes, ainsi que des plans régionaux ou locaux officiels.

Plan de secteur

Le plan de secteur est un schéma d'aménagement d'un secteur géographique restreint, approuvé par le comité exécutif de la CCN, dans lequel on précise les thèmes généraux, les objectifs et les politiques du plan directeur. Ce plan interprète précisément les zonages et peut traiter notamment du développement à long terme, de l'environnement, de la circulation, du patrimoine et des objectifs liés aux visiteurs. Le plan de secteur fournit le cadre permettant de simplifier la gestion et de résoudre des questions de planification particulières; il donne aussi des orientations générales d'application. Ce plan tient compte du mandat de la CCN et de tout autre ministère fédéral ayant la garde de biens immobiliers dans le secteur visé, des plans déjà approuvés (p. ex., le plan d'orientation et le plan directeur), de considérations sociales, économiques et environnementales pertinentes, ainsi que des plans régionaux ou locaux officiels.

Plan de zone

Le plan de zone est un schéma d'aménagement approuvé par le comité exécutif de la CCN, qui détaille les recommandations particulières quant à l'aménagement et à la gestion d'un bien fédéral ou d'un ensemble de biens. Le plan de zone peut désigner l'emplacement d'un aménagement particulier, l'accès et la circulation, les caractéristiques environnementales, les types d'aménagement et leur densité, la gestion des terrains, les exigences quant aux visiteurs. Le plan de zone établit, le cas échéant, les lignes directrices de conception pour l'aménagement, l'amélioration, la protection ou le rétablissement des terrains, des édifices et des structures. Le plan de zone prévoit aussi des stratégies de mise en œuvre propres à des propositions particulières. Il tient compte du mandat de la CCN et de tout autre ministère fédéral ayant la garde de biens immobiliers dans la zone visée, des plans déjà approuvés (p. ex., les plans directeur et de secteur), de considérations sociales, économiques et environnementales pertinentes, ainsi que des plans régionaux ou locaux officiels.